

Rapport annuel 2020

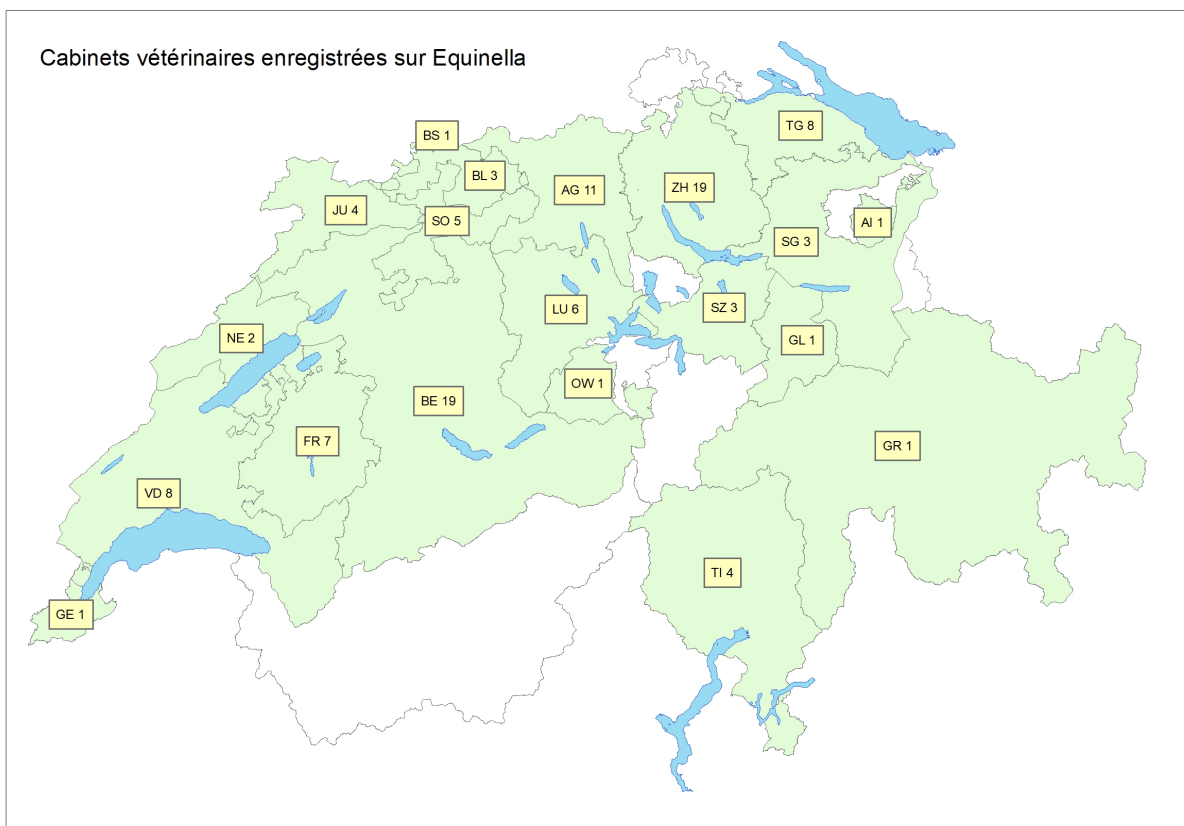


Table des matières

1. Introduction	3
2. 2020 : résumé en mots-clés.....	4
3. Surveillance de la santé : annonces faites en 2020	5
3.1. <i>Animaux individuels.....</i>	5
3.1.1. Symptômes signalés.....	5
3.1.2. Durée des symptômes	7
3.1.3. Maladies	7
3.1.4. Âge des animaux	13
3.1.5. Nombre d'animaux dans l'exploitation	14
3.2. <i>Annonces par foyer</i>	14
3.3. <i>Analyse des annonces.....</i>	17
3.4. <i>Annonces (SOP) : mode d'emploi.....</i>	18
3.5. <i>Actualité des annonces.....</i>	18
3.6. <i>Épizooties soumises à l'annonce obligatoire.....</i>	19
4. Cabinets et cliniques enregistrés	19
5. Degré de couverture de la population équine suisse par Equinella.....	20
6. Activité d'annonce des vétérinaires suisses : système de rappel.....	21
7. Collaboration avec IDEXX Diavet.....	22
8. Collaboration avec la FSSE	22
9. Réseau international.....	22
10. Site internet.....	23
11. Newsletter	23
12. Publications, rapports, présence dans les médias.....	23
13. Évaluation du protocole d'assistance	24
14. Présentations en Suisse et à l'étranger	24
15. Possibilités de formation continue	24
16. Perspectives	25
16.1. <i>Promouvoir la participation des vétérinaires Equinella</i>	25
16.2. <i>Optimiser les infobox.....</i>	25
16.3. <i>Actualiser la liste de maladies.....</i>	25
16.4. <i>Mieux motiver les associations sectorielles à la collaboration.....</i>	25

1. Introduction

Equinella est une plateforme d'annonce et d'information pour les maladies équine infectieuses ou les symptômes de ces maladies en Suisse. Les vétérinaires enregistrés (vétérinaires déclarants) annoncent sous www.equinella.ch les symptômes et les maladies qui ne sont pas soumises à déclaration obligatoire en vertu de l'ordonnance sur les épizooties. Equinella joue donc un rôle majeur dans le cadre de la surveillance et de la détection précoce des maladies infectieuses équine non soumises à l'annonce obligatoire en Suisse. Il s'agit d'un système facultatif qui est basé sur les vétérinaires de terrain. Equinella s'est établi dans la filière équine suisse au cours des dernières années en devenant peu à peu une référence importante pour les maladies infectieuses des équidés. Il comble ainsi une lacune de taille dans la prévention et la surveillance des maladies touchant la population équine suisse. La communauté internationale accorde aussi beaucoup d'attention à Equinella.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, Equinella dispose d'une assise élargie : elle est financée conjointement par l'association suisse de médecine équine (ASME), les deux cliniques équine des facultés Vetsuisse de Berne (institut suisse de médecine équine (ISME)) et Zurich, et l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV).

Deux vétérinaires spécialisées en médecine équine se partagent la gestion de la centrale Equinella : Franziska Remy-Wohlfender, de l'ISME de Berne, et Angelika Schoster, de la clinique équine de Zurich. Elles soutiennent et conseillent les vétérinaires Equinella, analysent au fur et à mesure les annonces Equinella transmises et communiquent les informations importantes relatives à la santé équine sur le site www.equinella.ch et via la newsletter Equinella.

Le présent rapport annuel résume l'année 2020 et fournit une vue d'ensemble des maladies infectieuses équine en Suisse. En 2020, nous nous sommes attelés à la mise à jour du site Internet. Dans le domaine interne, les tableaux présentent les résultats à l'échelle du code postal alors que dans le domaine public il n'est possible de visualiser les annonces qu'au niveau cantonal pour des raisons de protection des données. Nous avons aussi actualisé la représentation cartographique des annonces. L'adaptation du système permet d'activer tout de suite la représentation graphique. En outre, nous avons introduit sur le site Internet des informations sur les maladies et complété la newsletter par la rubrique « Document du mois ».

Le système de rappel, ou la définition du vétérinaire déclarant actif, a été un autre point important en 2020. Lors de la dernière évaluation des rappels, nous avons constaté qu'il n'y avait pas de confirmation dans environ 40 % des cas en moyenne mensuelle. Il n'est donc pas clair si le vétérinaire n'est plus actif (et a de ce fait arrêté d'annoncer) ou s'il n'y a effectivement pas de cas à déclarer. Une définition du terme « actif » est donc devenue nécessaire. Elle a été décidée en 2020 et est mise en œuvre en 2021.

2. 2020 : résumé en mots-clés

- Sept ans de la plateforme d'annonce Equinella
- Légère augmentation des annonces en 2020 par rapport à l'année précédente : davantage d'annonces de gourme et d'anaplasmose
- 122 vétérinaires déclarants, 15 nouveaux enregistrés
- Couverture de la population équine suisse : environ 67 %
- Chaque mois, environ 67 % des vétérinaires déclarants en moyenne confirment le lien de rappel ou déposent une annonce
- Nouvelle définition du vétérinaire déclarant : mise en œuvre dès 2021
- Nouvelle rubrique de la newsletter : « Document du mois »
- Nouveautés sur le site Internet
 - Tableau interne présentant les annonces au niveau du code postal
 - Activation immédiate de la représentation cartographique
 - Taille du symbole variable permettant de voir si une annonce concerne plusieurs chevaux
 - Codage couleur des maladies annoncées
 - Informations sur les différentes maladies, y compris « Informations générales », « Actualité », « Aide-mémoire » et « Liens »

3. Surveillance de la santé : annonces faites en 2020

Les résultats ci-dessous se fondent sur la date de l'annonce. Seules les annonces concernant les maladies qui ne sont pas soumises à déclaration obligatoire en vertu de l'ordonnance sur les épizooties ont été prises en compte, celles relatives à la salmonellose ont donc été omises.

3.1. Animaux individuels

Au total, 139 annonces ont été émises en 2020, mais deux d'entre elles ont porté sur les salmonelles, de sorte que les résultats ci-dessous prennent en compte 137 annonces. Cela représente une augmentation de 25 annonces par rapport à 2019 (fig. 1). En comparaison avec le résultat des données par foyer, il s'agit de 26 annonces de plus (voir chapitre ultérieur). Les pourcentages présentés dans les paragraphes suivants se réfèrent au nombre total des annonces faites en 2020.

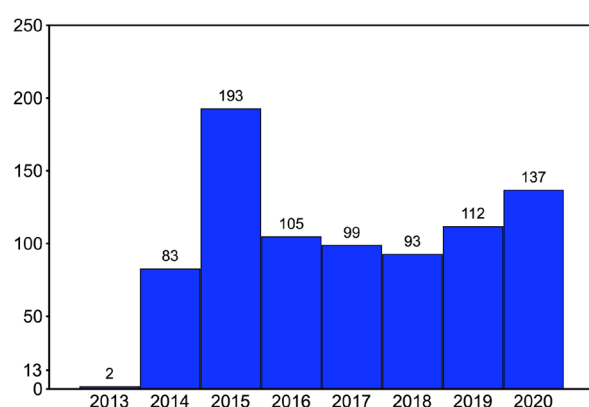


Figure 1 : nombre de annonces de 2013 à 2020

3.1.1. Symptômes signalés

Comme les années précédentes, les annonces les plus fréquentes ont porté sur la fièvre et les symptômes respiratoires, suivis des symptômes du SNC ; pour les détails, voir tableau 1 et figure 2. « Autres » comprennent cinq fois « abcès ou gonflements des ganglions lymphatiques », trois fois « œdème », trois fois « apathie, anorexie », trois fois « colique » et une fois « urticaire ». La figure 3 présente la comparaison de 2013 à 2020.

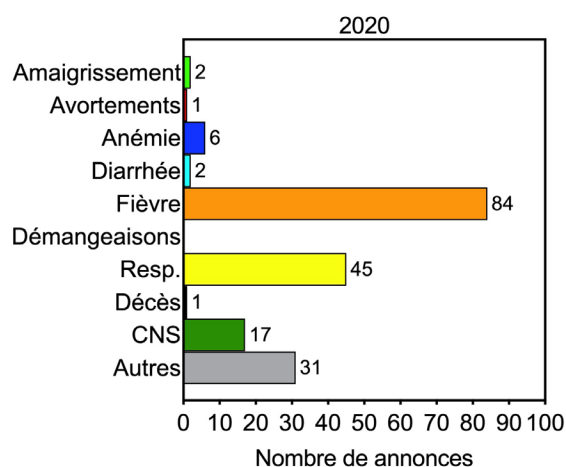


Figure 2 : symptômes signalés en 2020

Tableau 1 : comparaison des annonces des symptômes au fil des ans

	Total	Amaigrissement	Avortement	Anémie	Diarrhée	Fièvre	Démangeaisons	Respiratoires	Décès	SNC	Autres
Année		N (en % du nombre total d'annonces par an)									
2013	2	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	1 (50)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	1 (50)
2014	83	1 (1.2)	9 (10.8)	2 (2.4)	6 (7.2)	31 (37.3)	1 (1.2)	14 (17)	2 (2.4)	11 (13.3)	11 (13.3)
2015	193	3 (1.6)	3 (1.6)	5 (2.6)	5 (2.6)	93 (48.2)	1 (0.5)	49 (25.4)	0 (0)	18 (9.3)	29 (15)
2016	105	0 (0)	0 (0)	3 (2.9)	4 (3.8)	45 (42.9)	0 (0)	39 (37.1)	2 (1.9)	7 (6.7)	17 (16.2)
2017	99	3 (3)	0 (0)	2 (2)	5 (5)	48 (48)	0 (0)	31 (31)	0 (0)	2 (2)	23 (23)
2018	93	3 (3.2)	2 (2.1)	5 (5.3)	3 (3.2)	55 (59.1)	0 (0)	29 (31.1)	0 (0)	8 (8.6)	27 (29)
2019	112	2 (1.8)	2 (1.8)	3 (2.7)	4 (3.6)	79 (70.5)	0 (0)	21 (18.8)	1 (0.9)	10 (8.9)	13 (11.6)
2020	137	2 (14.6)	1 (0.7)	6 (4.3)	2 (1.5)	84 (61.3)	0 (0)	45 (32.9)	1 (0.7)	17 (12.4)	31 (22.6)

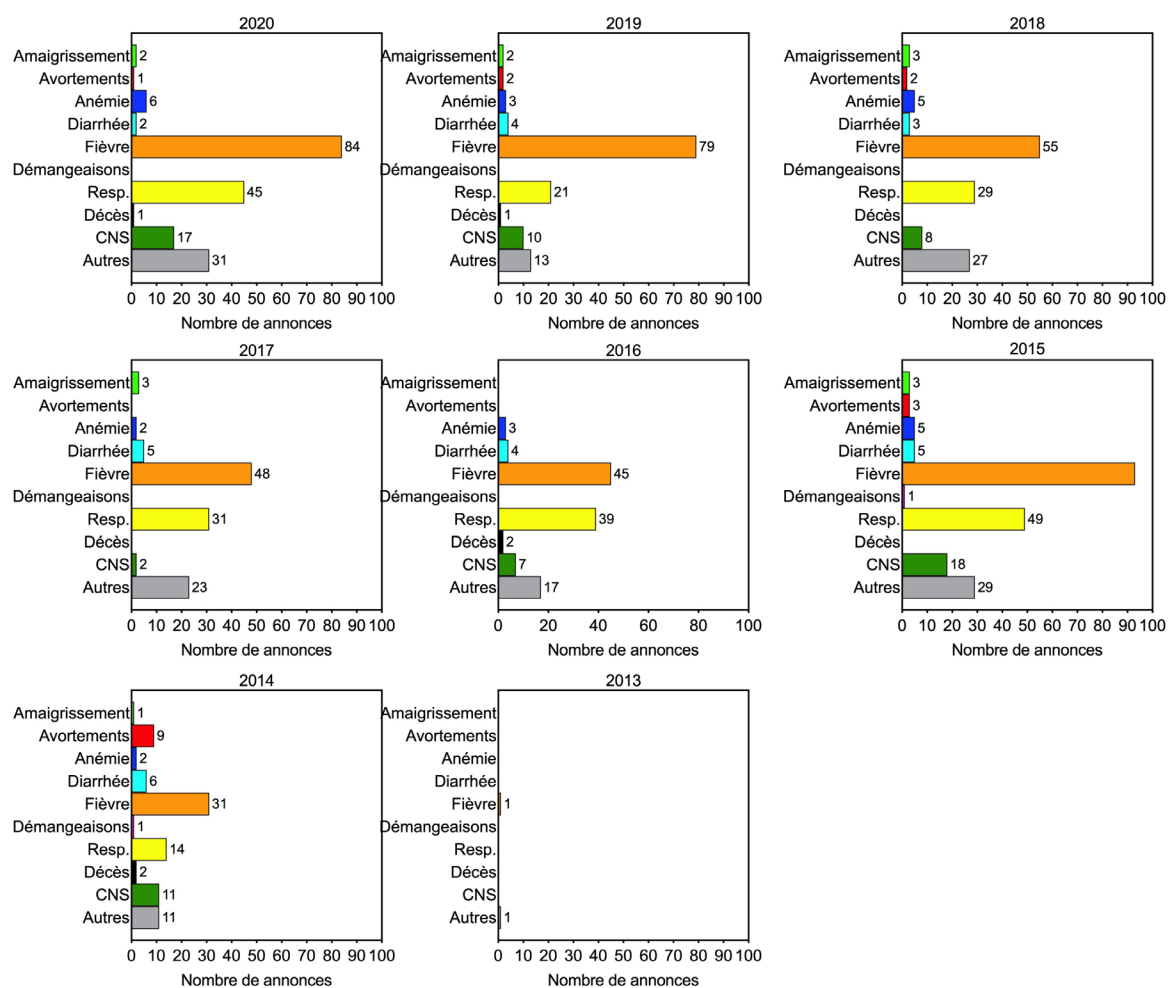


Figure 3 : répartition des symptômes annoncés en 2020

3.1.2. Durée des symptômes

Au cours des années précédentes, les symptômes ont le plus souvent duré < 3 jours, suivis de 4 jours à 2 semaines et > 2 semaines ; par ailleurs, la durée de symptômes était inconnue. La figure 4 présente la répartition et la comparaison de 2013 à 2020.

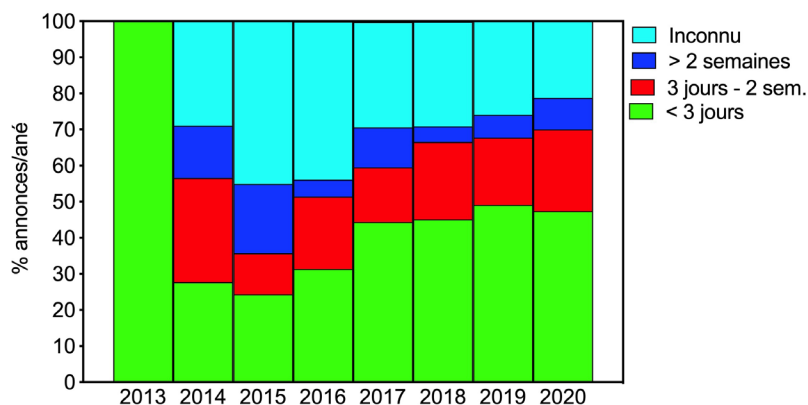


Figure 4 : durée des symptômes dans les cas annoncés de 2013 à 2020

3.1.3. Maladies

La gourme a été le plus souvent annoncée en 2020 (n = 38, 28 %) ; elle a été suivie de l'anaplasmose (n = 13, 10 %) et de l'infection au HVE4 (n=11, 8 % ; fig. 5).

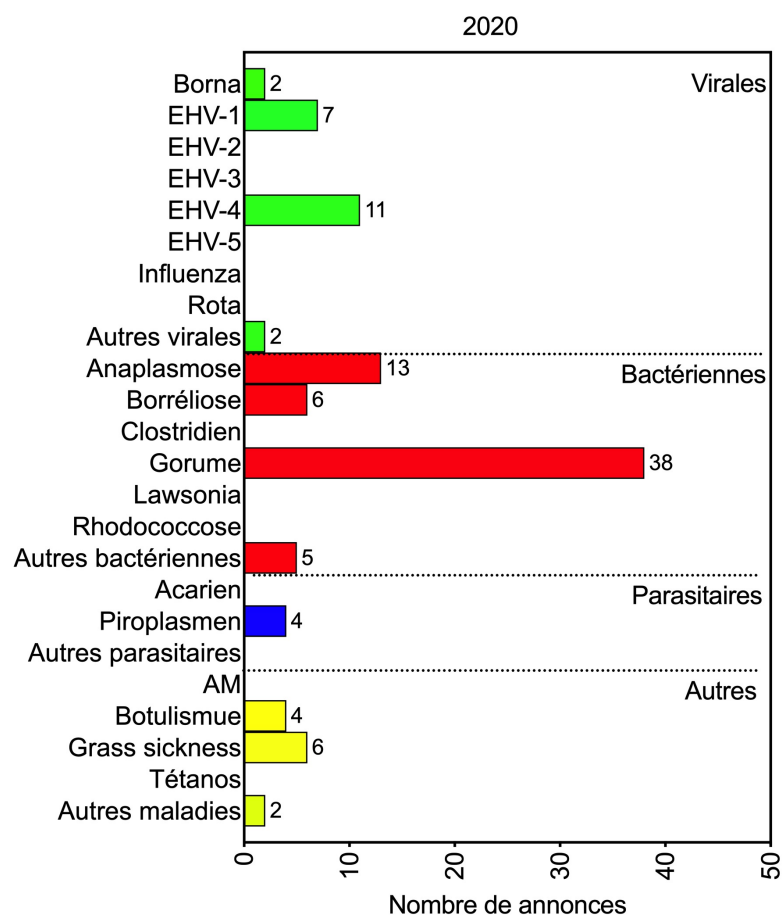


Figure 5 : annonces des maladies en 2020

Le nombre (53 %) des annonces fournies avec des résultat d'analyses, qu'il soit positif ou négatif, a augmenté par rapport à 2019 (43 %) ; voir figure 6 et tableau 2 pour l'évolution pluriannuelle.

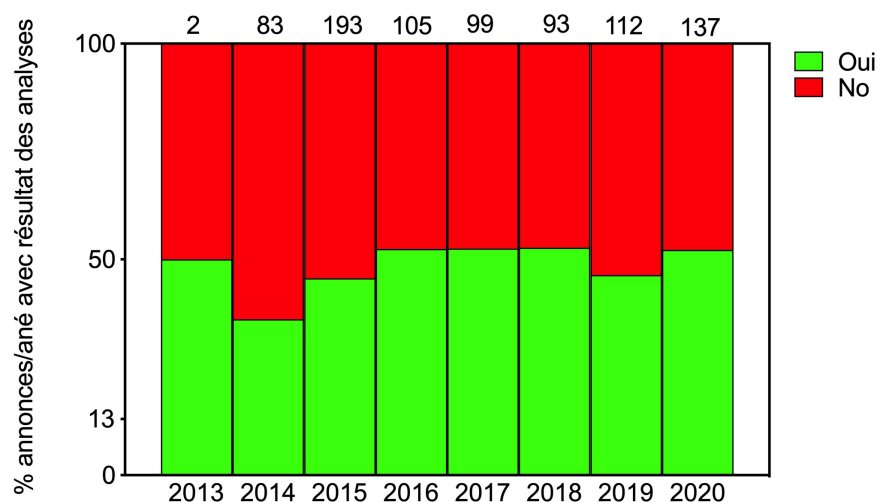


Figure 6 : nombre d'annonces fournies avec le résultat des analyses (positif ou négatif) de 2013 à 2020

Comme en 2018 et 2019, aucune annonce n'était accompagnée d'une image. Depuis la création de la plateforme en ligne Equinella, cette fonctionnalité n'a été utilisée que très rarement. La raison n'est pas claire, il se peut que les images ne se prêtent pas à représenter les cas de maladie rencontrés dans la pratique, qu'elles posent des difficultés techniques, que les propriétaires des images ne donnent pas leur accord, ou autres.

Tableau 2 : annonces fournies avec le résultat des analyses (positif ou négatif) et images au fil des ans

Année	Total	Laboratoire	Photos
		n (en % du nombre d'annonces par an)	
2013	2	1 (50)	0 (0)
2014	83	30 (36.1)	1 (1.2)
2015	193	88 (45.6)	1 (0.5)
2016	105	55 (52.4)	1 (1)
2017	99	52 (52.5)	0 (0)
2018	93	49 (52.7)	0 (0)
2019	112	52 (46.4)	0 (0)
2020	137	72 (52.5)	0 (0)

Maladies virales

Parmi les maladies virales, les annonces les plus fréquentes ont concerné le HVE4, suivi du HVE1 et du Borna. Les annonces relatives aux « autres maladies virales » ont porté sur deux cas de rhinite (fig. 7, tab. 3).

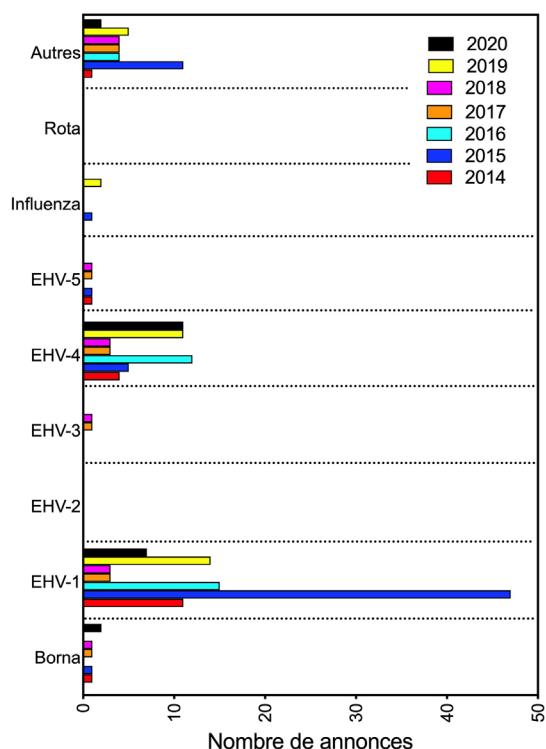


Figure 7 : répartition des maladies virales annoncées de 2013 à 2020

Tableau 3 : comparaison des annonces des maladies virales au fil des ans

Anné e	Total	Maladie de Borna	HVE1					Influenza	Rota virus	Autres
			1	2	3	4	5			
		n (en % du nombre d’annonces par an)								
2013	2	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)
2014	83	1 (1.2)	11 (13.2)	0 (0)	0 (0)	4 (4.8)	1 (1.2)	0 (0)	0 (0)	1 (1.2)
2015	193	1 (0.5)	47 (24.3)	0 (0)	0 (0)	5 (2.6)	1 (0.5)	1 (0.5)	0 (0)	11 (5.7)
2016	105	0 (0)	15 (14.3)	0 (0)	0 (0)	12 (11.4)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	4 (3.8)
2017	99	1 (1)	3 (3)	0 (0)	1 (1)	3 (3)	1 (1)	0 (0)	0 (0)	4 (4)
2018	93	0 (0)	10 (10.8)	0 (0)	1 (1.1)	10 (10.8)	0 (0)	3 (3.2)	0 (0)	6 (6.5)
2019	112	0 (0)	14 (12.5)	0 (0)	0 (0)	11 (9.8)	0 (0)	2 (1.8)	0 (0)	5 (4.5)
2020	137	2 (1.5)	7 (5.1)	0 (0)	0 (0)	11 (8)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	2 (1.4)

Maladies bactériennes

Parmi les maladies bactériennes, les annonces les plus fréquentes ont concerné la gourme, suivie de l'anaplasmose et de la borréliose. Les maladies annoncées sous « autres » ont été une fois la leptospirose, deux fois le Strep. equi spp. zooepidemicus et deux fois l'hépatite d'origine bactérienne (fig. 9, tab. 4).

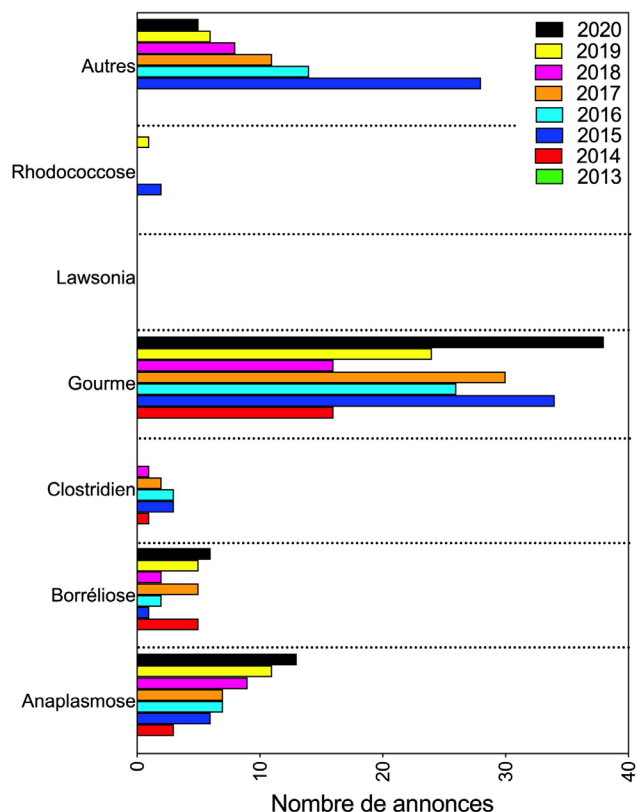


Figure 9 : répartition des maladies bactériennes annoncées de 2013 à 2020

Tableau 4 : comparaison des annonces des maladies bactériennes au fil des ans

Année	Total	Anaplasmose	Borréliose	Clostridies	Gourme	Lawsonia	Rhodococcose	Autres
n (en % du nombre d'annonces par an)								
2013	2	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)
2014	83	3 (3.6)	5 (6)	1 (1.2)	16 (19.3)	0 (0)	0 (0)	0 (0)
2015	193	6 (3.1)	1 (0.5)	3 (1.6)	34 (17.6)	0 (0)	2 (1)	28 (14.5)
2016	105	7 (6.7)	2 (1.9)	3 (2.9)	26 (24.8)	0 (0)	0 (0)	14 (13.3)
2017	99	7 (7.1)	5 (5.1)	2 (2)	30 (30)	0 (0)	0 (0)	11 (11)
2018	93	9 (9.7)	2 (2.2)	1 (1.1)	16 (17.2)	0 (0)	0 (0)	8 (8.6)
2019	112	11 (9.8)	5 (4.5)	0 (0)	24 (21.4)	0 (0)	1 (0.9)	6 (5.4)
2020	137	13 (9.5)	6 (4.4)	0 (0)	38 (27.7)	0 (0)	0 (0)	5 (3.7)

Maladies parasitaires

S'agissant des maladies parasitaires, seule la piroplasmose a été annoncée en 2020 (fig. 10, tab. 5).

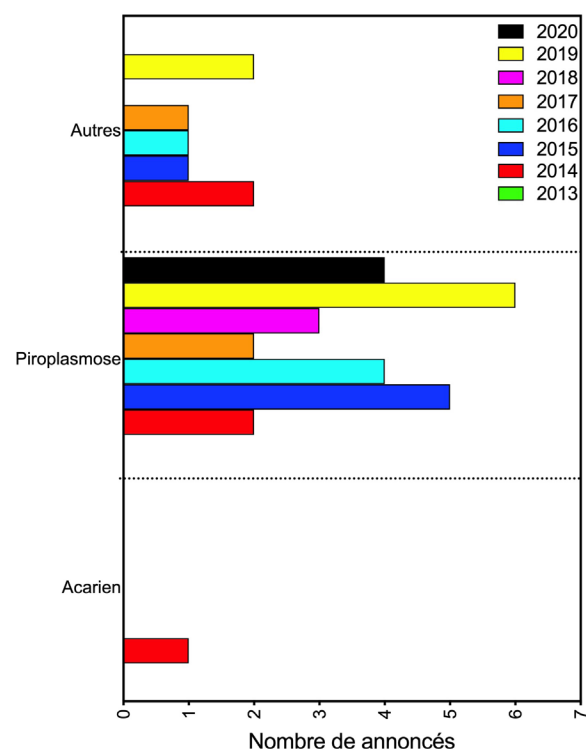


Figure 10 : répartition des maladies parasitaire annoncées de 2013 à 2020

Autres maladies

Sous ce titre, on a annoncé le botulisme, le grass sickness, une endotoxémie et une maladie d'origine inconnue avec suspicion d'infection virale (fig. 11, tab. 5).

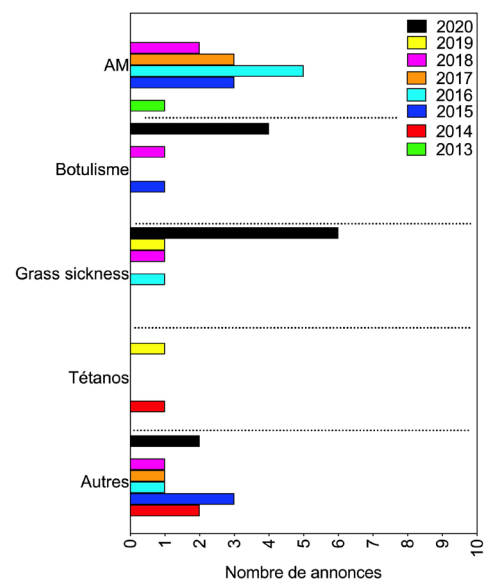


Figure 11 : répartition des autres maladies annoncées de 2013 à 2020

Tableau 5 : annonces des maladies parasitaires et d'autres maladies de 2013 à 2020

Année	Total	Acariens	Piroplasmes	Autres parasites	Myopathi e atypique	Botulisme	Grass sickness	Tétanos	Autres
2013	2	0 (0)	0 (0)	0 (0)	1 (50)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)
2014	83	1 (1.2)	2 (2.4)	2 (2.4)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	1 (1.2)	2 (2.4)
2015	193	0 (0)	5 (2.6)	1 (0.5)	3 (1.6)	1 (0.5)	0 (0)	0 (0)	3 (1.6)
2016	105	0 (0)	4 (3.8)	1 (1)	5 (4.8)	0 (0)	1 (1)	0 (0)	1 (1)
2017	99	0 (0)	2 (2)	1 (1)	3 (3)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	1 (1)
2018	93	0 (0)	3 (3.2)	0 (0)	2 (2.1)	1 (1.1)	1 (1.1)	0 (0)	1 (1.1)
2019	112	0 (0)	6 (5.4)	2 (1.8)	0 (0)	0 (0)	1 (0.9)	1 (0.9)	0 (0)
2020	137	0 (0)	4 (2.9)	0 (0)	0 (0)	4 (2.9)	6 (4.4)	0 (0)	2 (1.5)

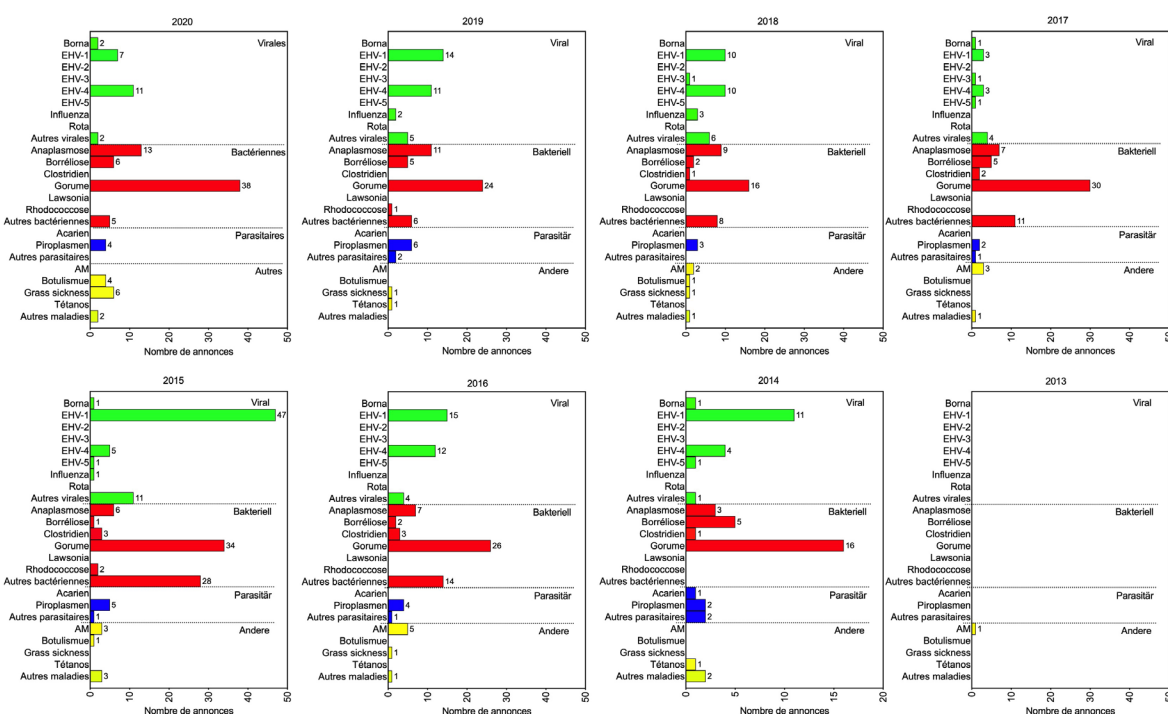


Figure 12 : répartition des maladies annoncées de 2013 à 2020

3.1.4. Âge des animaux

Comme on pouvait s'y attendre en relation avec les classes d'âge, les maladies annoncées en 2020 ont le plus souvent touché les équidés âgés de plus de 4 ans (n=103, 74 %), suivis des classes de 7 mois à 4 ans (n=25, 18 %) et < 6 mois (n=2, 2 %) (fig. 13). L'âge était inconnu dans 9 cas (6 %). Dans toutes les classes d'âge à l'exception des poulains, la gourme a été la principale maladie annoncée (fig. 14)

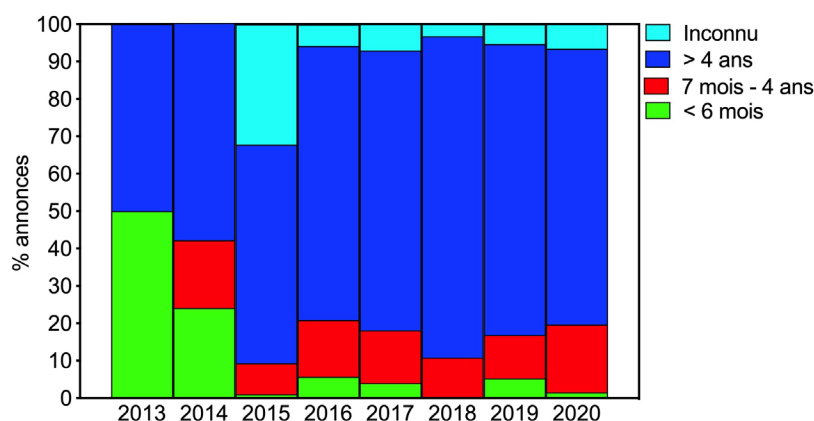


Figure 13 : répartition des annonces selon l'âge des animaux de 2013 à 2020

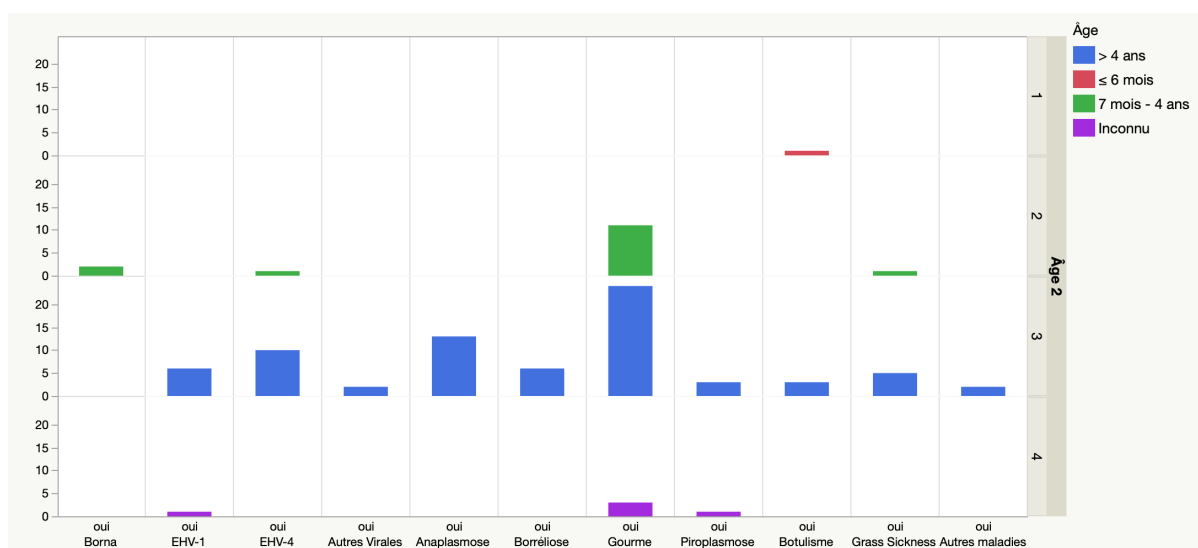


Figure 14 : répartition nombre des annonces selon l'âge des animaux en 2020

3.1.5. Nombre d'animaux dans l'exploitation

La plupart des annonces faites en 2020 provenaient d'exploitations avec 11 à 20 chevaux (n = 37, 27%), suivies d'exploitations avec 5 à 10 chevaux (n = 27, 20 %). Les exploitations avec > 50 chevaux (n = 13, 10%) représentent la plus faible part des annonces. Cette répartition correspond bien à la taille des exploitations équines en Suisse (fig. 15).

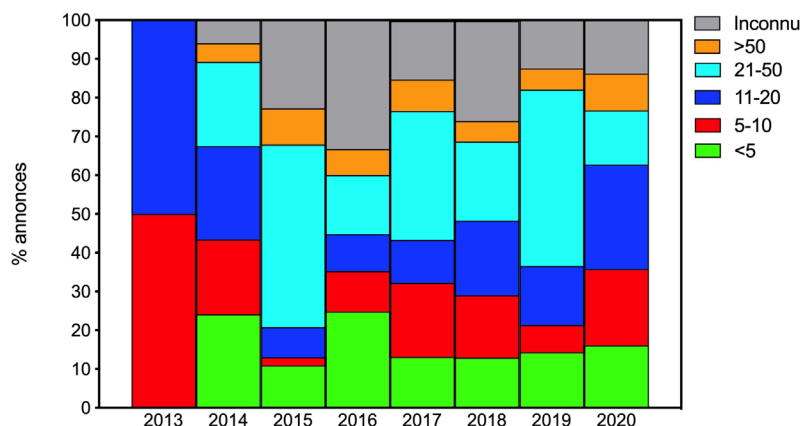


Figure 15 : répartition des annonces selon le nombre de chevaux dans l'exploitation de 2013 à 2020

3.2. Annonces par foyer

Selon la question épidémiologique, une compilation des annonces au niveau du foyer est plus significative.

Jusqu'en novembre 2020, on ne pouvait représenter les résultats par foyer qu'au moyen de Google Maps. Il a donc fallu adapter manuellement les données de chacune des annonces : lorsque plusieurs chevaux d'une même écurie étaient enregistrés en quelques jours avec des symptômes similaires, on les regroupait manuellement en un seul foyer, c'est-à-dire en une seule et même saisie dans la banque de données.

Depuis décembre 2020, cette fonction est disponible aussi bien dans les tableaux que dans la vue cartographique (fig. 16). Plus le symbole est grand, plus le nombre d'animaux touchés par écurie est grand. Le système reconnaît automatiquement les annonces concernant la même exploitation. La centrale Equinella vérifie manuellement ces attributions.

Répartition géographique des cas au niveau des exploitations

Remarque: la représentation géographique des annonces par des points ne correspond pas à l'emplacement précis des exploitations. Elle ne montre qu'une position approximative au niveau des codes postaux.

Afficher les annonces du au
Format: j/mm/aaaa

Données disponibles à partir du: 23.11.2013
L'intervalle maximal pouvant être saisi est de 365 jours.

Symptôme
Diagnostic (de suspicion)

Astuce: cliquez sur les points. S'il vous plaît agrandissez la carte pour pouvoir cliquer sur les points qui sont près l'une de l'autre.

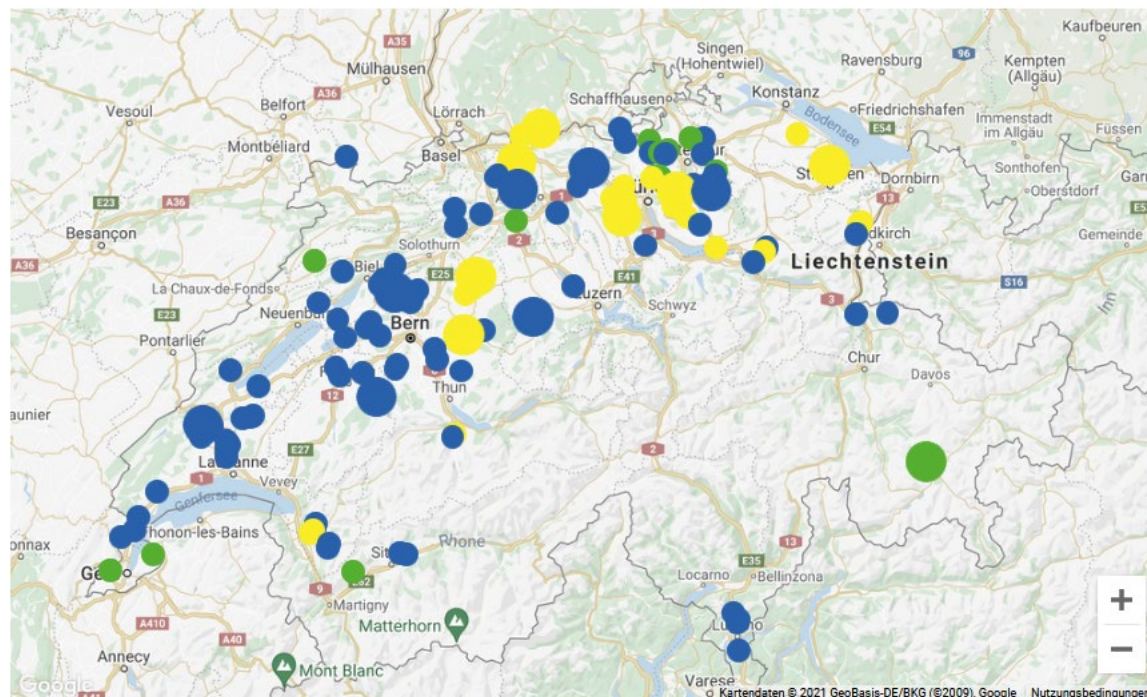


Figure 16 : nouvelle représentation cartographique

En comparant les résultats sur les animaux individuels avec celles sur les foyers, on observe une différence de seulement 26 annonces en 2020 (111 foyers de maladie avec n de 2 à 8 par rapport à 137 annonces des maladies touchant des animaux individuels). Il s'agissait de foyers de gourme, de botulisme, de grass sickness, de HVE1 et de rhinite.

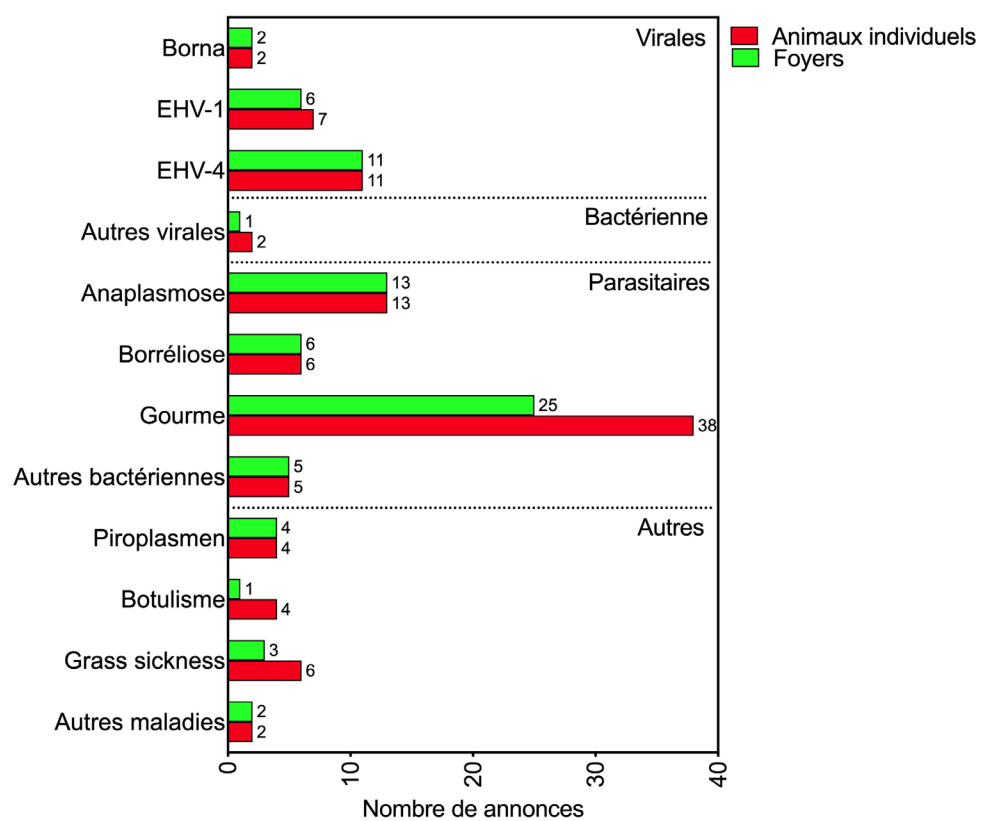


Figure 17 : annonces des maladies en 2020 ; comparaison entre les animaux individuels et les foyers

3.3. Analyse des annonces

En 2020, il y a eu 25 annonces de plus qu'en 2019 (+ 20 %). Le nombre de vétérinaires déclarants a augmenté de 12 % (n=13).

La proportion de vétérinaires déclarants qui participent activement au système chaque mois (c'est-à-dire qui soumettent une annonce ou confirment le lien de rappel) est restée stable (voir également la partie « Participation des vétérinaires Equinella »). On peut en déduire que l'état de santé de la population équine suisse était similaire à celui de l'année précédente.

La plus ou moins grande fréquence des annonces correspond aux expériences faites par les cabinets équins et à leurs prévisions. En 2020, comme les années précédentes, la gourme a été la maladie le plus souvent diagnostiquée. Elle apparaît régulièrement dans la population de chevaux en Suisse ; en d'autres termes, elle est endémique. On suppose que, pour la gourme, le nombre de cas non déclarés reste élevé en Suisse. En 2020 aussi, les foyers n'ont malheureusement pas tous été annoncés à Equinella. Il y a sans doute plusieurs raisons à cela : peur des propriétaires d'écuries ou de chevaux que leur réputation soit entachée, oubli de la part du vétérinaire, omission des analyses de laboratoire, appréciation différente de l'importance d'une maladie, etc. En comparaison avec 2018 et 2019, un nombre nettement plus élevé de cas de gourme a néanmoins été annoncé. Il n'est malheureusement pas possible de déterminer avec certitude s'il s'agit d'une augmentation réelle du nombre de cas diagnostiqués ou d'une meilleure discipline d'annonce.

Les annonces d'anaplasmose ont constamment augmenté et occupent actuellement la deuxième place ; elles sont suivies de près par le HVE4. La raison ? Une augmentation sensible des cas de maladies transmises par les tiques, que ce soit chez l'être humain ou chez l'animal. En raison des changements climatiques, la prévalence des maladies à transmission vectorielle, y compris celles transmises par les tiques, devrait augmenter à l'avenir.

Depuis le lancement de la plateforme d'annonce Equinella, aucun cas d'influenza équine (IE) confirmé par des analyses de laboratoire n'a encore été annoncé. En 2015, 2018 et 2019, on n'a annoncé que des diagnostics de suspicion se basant sur les symptômes. C'est d'autant plus étonnant qu'une augmentation des foyers d'IE a été enregistrée à l'échelle européenne début 2019. Les virus typisés étaient des représentants de la ligne Florida clade 1 du sous-type H3N8 (sources : ICC, RESPE).

Equinella nous permet de mieux estimer la fréquence des maladies équines à l'échelle suisse, pour autant que les cas (de suspicion) soient annoncés de manière fiable avec ou sans confirmation par une analyse de laboratoire. Comme nous l'avons déjà mentionné, il faut encore malheureusement compter avec un certain nombre de cas non déclarés. Sans une quantification du nombre de cas non déclarés, il n'est pas possible de faire des affirmations plus concluantes sur le statut sanitaire de la population équine suisse. Les confirmations de rappel sont pertinentes pour la quantification de la sous-déclaration, mais elles ne sont exécutées qu'à environ 70 % pour le moment.

L'équipe Equinella continue à s'engager pour optimiser la couverture de la population équine suisse, autrement dit pour augmenter le nombre de vétérinaires qui participent activement à Equinella.

3.4. Annonces (SOP) : mode d'emploi

Afin de faciliter encore l'annonce, un guide succinct sur l'annonce de cas a été publié en allemand et en français. Il est disponible sur le site Internet d'Equinella et a été distribué par newsletter. Cette source complémentaire au manuel présente sur une page un résumé clair et concis de la procédure d'annonce.

3.5. Actualité des annonces

Pour pouvoir évaluer l'efficacité et l'utilité d'un système d'annonce comme Equinella, une chose importante dont il faut tenir compte est le temps qui s'écoule entre le diagnostic du vétérinaire et son annonce du cas (actualité).

Cette durée a légèrement diminué par rapport à l'année précédente : en 2019, elle était relativement constante au fil des mois et était de 6,5 jours (médiane ; moyenne = 40,56). La valeur maximale élevée en 2020 (fig. 18) s'explique par le fait qu'une grande clinique a attendu le mois de décembre pour annoncer tous ses cas de l'année.

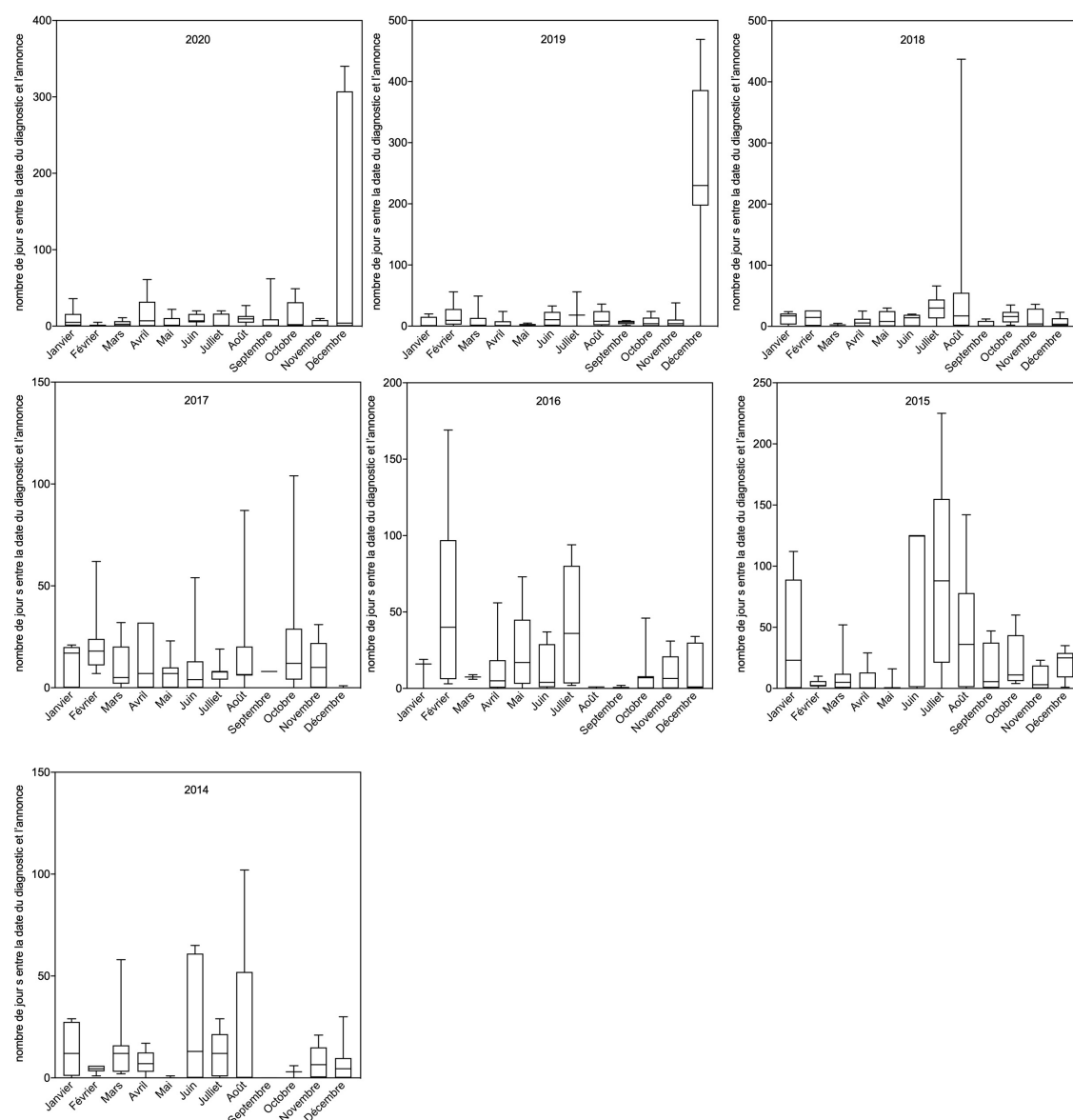


Figure 18 : nombre de jours entre la date du diagnostic et l'annonce

3.6. Épizooties soumises à l'annonce obligatoire

Bien qu'Equinella ne soit en fait prévu que pour les maladies équine non soumises à déclaration obligatoire selon l'ordonnance sur les épizooties, deux cas d'épizootie soumise à l'annonce obligatoire ont été annoncés en 2020 : il s'agissait de la salmonellose dans les cantons de Zurich et du Tessin. Equinella transmet de telles annonces directement à l'OSAV pour examen. En principe, les vétérinaires doivent toutefois annoncer les épizooties soumises à l'annonce obligatoire au service vétérinaire cantonal compétent. Celui-ci communique à l'OSAV le cas d'épizootie officiellement confirmé, qui est ensuite publié via [InfoSM](#). Le canton n'a pas confirmé le cas tessinois, qui n'est donc pas pris en compte dans InfoSM.

Les cas d'épizootie signalés à l'OSAV sont, pour des raisons d'exhaustivité, publiés également sur le site internet d'Equinella.

Le nombre de cas d'épizooties soumises à l'annonce obligatoire est resté faible au cours des dernières années, si bien que le statut sanitaire de la population équine suisse semble favorable en ce qui concerne les maladies infectieuses soumises à l'annonce obligatoire.

4. Cabinets et cliniques enregistrés

Fin 2020, 122 vétérinaires de 108 cabinets ou cliniques, répartis dans 20 cantons, étaient enregistrés (fig. 19 et 20). Dans 10 cabinets, on comptait plus d'un vétérinaire enregistré. En 2020, 15 nouveaux vétérinaires Equinella (2016 : 12, 2017 : 7, 2018 : 6, 2019 : 14) de 14 cabinets différents ont pu être recrutés.

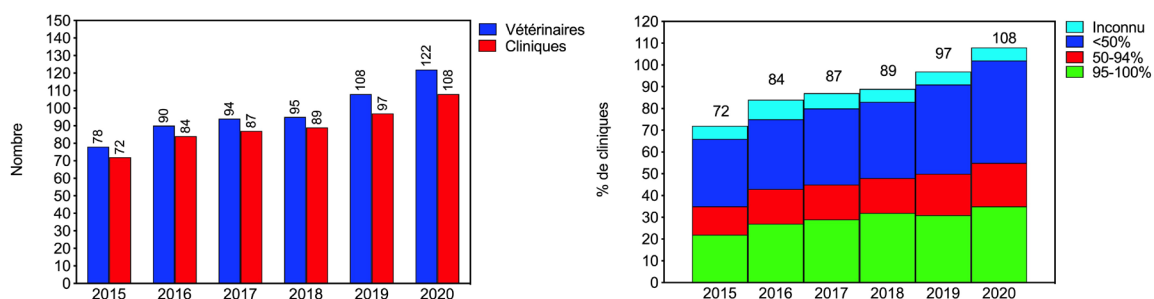


Figure 19 : nombre de vétérinaires déclarants et cabinets enregistrés, répartis selon la part de chevaux traités

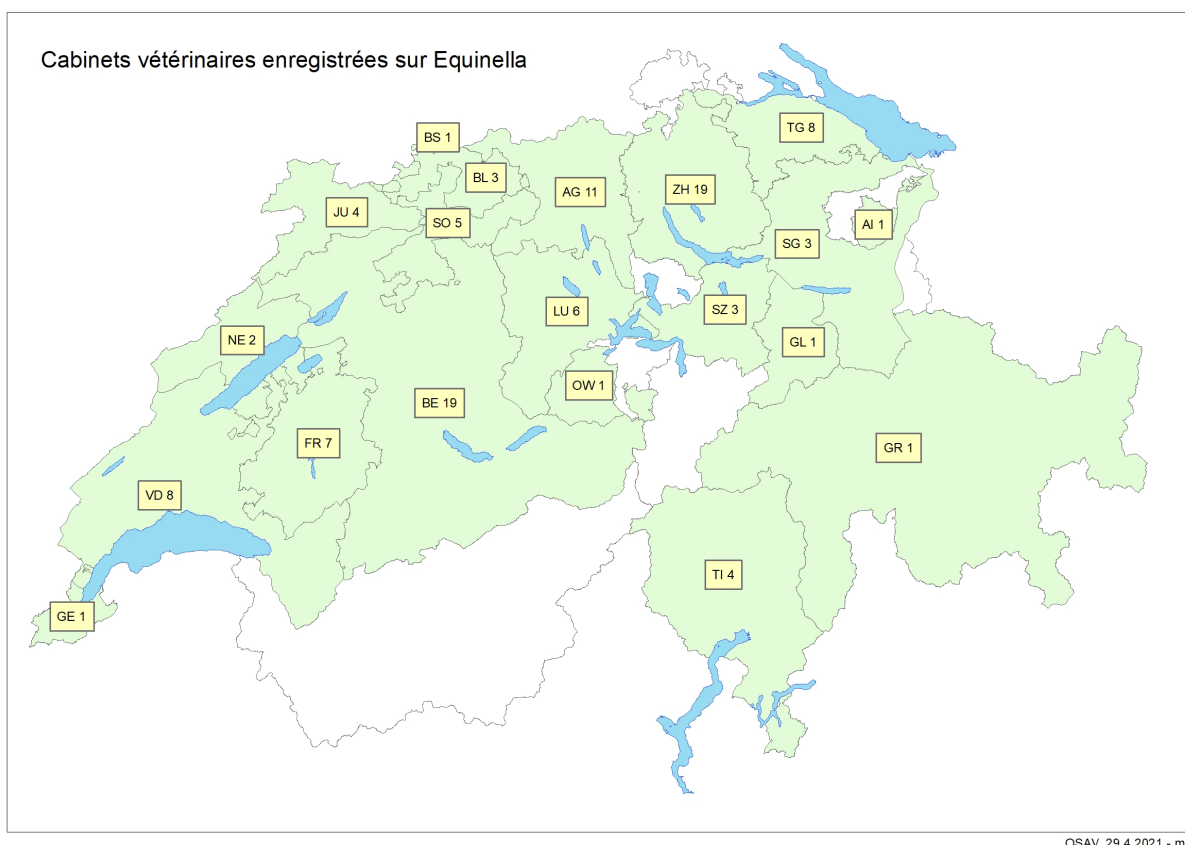


Figure 20 : répartition des cabinets et cliniques déclarants par canton (état le 31.12.2020)

5. Degré de couverture de la population équine suisse par Equinella

La banque de données sur le trafic des animaux (BDTA; <https://tierstatistik.identitas.ch/fr/genus-equids.html>) affichait 111 683 équidés enregistrés au 31 décembre 2020. Les vétérinaires déclarants enregistrés couvrent environ 67 % (75 450 animaux) de la population équine suisse. Afin de réduire la probabilité de compter à double les chevaux et, ce faisant, de surestimer la couverture équine en Suisse, le calcul de la couverture exclut les animaux soignés par les trois cliniques universitaires générales (faculté Vetsuisse de Zurich, cliniques équines de l'ISME à Berne et à Avenches, soit 3 700 patients).

Par rapport à 2019, le degré de couverture a augmenté d'environ 6 % (2015 : 51,2 % de la population équine suisse, soit 54 983 équidés ; 2016 : 59 %, 64 384 équidés ; 2017 : 60 % ; 2018 : 53 % ; 2019 : 61 %). Cette augmentation s'explique d'une part par la hausse du nombre de vétérinaires déclarants (+ 12 %) et une progression des équidés pris en charge qui en résulte et, d'autre part, par une augmentation minime (+ 400 env. animaux) de la population équine suisse en comparaison avec 2019.

Il faut cependant noter que, pour huit cabinets, on ne dispose pas du nombre d'équidés pris en charge, ce qui conduit à une sous-estimation du taux de couverture vétérinaire. En outre, le nombre des équidés pris en charge par chaque cabinet n'est pas relevé à nouveau chaque année. Les chiffres concernant le degré de couverture ne sont donc qu'une estimation.

6. Activité d'annonce des vétérinaires suisses : système de rappel

Afin de mieux pouvoir évaluer l'état de santé de la population équine suisse et de rappeler aux vétérinaires déclarants les annonces éventuellement oubliées, un e-mail de rappel généré automatiquement (« *reminder* ») est envoyé à tous les vétérinaires déclarants Equinella le premier jour de chaque mois. En cliquant sur un lien, le vétérinaire déclarant peut soit confirmer qu'il n'y a pas eu, au cours du mois précédent, de cas pertinent pour Equinella (« confirmation sanitaire »), soit annoncer encore des cas après coup. Cette fonction de rappel est un instrument important d'Equinella pour évaluer l'état de santé de la population équine suisse de même que la participation active des vétérinaires déclarants.

En 2020, comme les années précédentes, environ 67 % des vétérinaires déclarants étaient actifs en moyenne ; par « actifs », on entend les vétérinaires qui ont soit envoyé une annonce soit confirmé, en utilisant le lien de l'e-mail de rappel, n'avoir constaté aucun cas pertinent pour Equinella le mois précédent. La figure 21 présente la répartition.

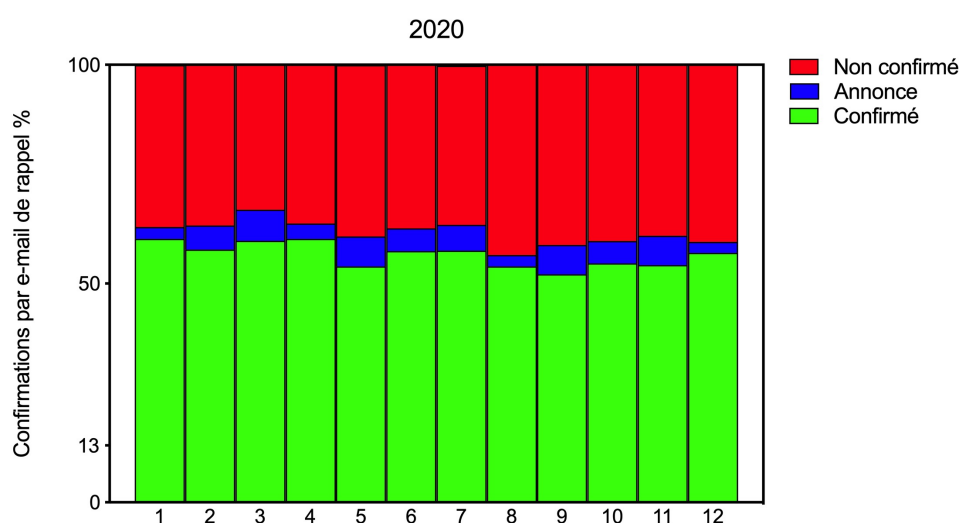


Figure 21 : confirmations par e-mail de rappel en 2020

Les 137 annonces de 2020 ont été déposées par 28 vétérinaires déclarants de 28 cabinets différents, soit environ 22 % seulement de tous les cabinets enregistrés. Les 28 cabinets qui ont envoyé au moins une annonce étaient répartis de l'ouest à l'est du Plateau. En outre, il y a un cabinet au Tessin. Il s'agit là de cabinets individuels ainsi que de cabinets réunissant plusieurs vétérinaires équins.

Seuls douze vétérinaires ont été complètement inactifs en 2020, ce qui veut dire qu'ils n'ont ni confirmé un « *reminder* » ni fait d'annonce. On peut en déduire que la majeure partie des vétérinaires déclarants enregistrés participe plus ou moins activement au système et que donc Equinella joue un rôle important. L'utilité de la contribution de quelque 11 % des vétérinaires enregistrés mais complètement inactifs est douteuse. En 2019, il s'agissait encore de 15 % ; la part des vétérinaires inactifs semble donc reculer.

D'une manière très générale, il faudrait améliorer encore la discipline d'annonce, c'est-à-dire la confirmation des « *reminders* », pour renforcer la contribution d'Equinella à la surveillance de la santé équine en Suisse. L'objectif demeure de motiver le plus grand nombre possible de vétérinaires à une participation active. C'est pourquoi une définition du vétérinaire déclarant actif a été élaborée en 2020 et est mise en œuvre dès 2021.

7. Collaboration avec IDEXX Diavet

En collaboration avec Equinella, IDEXX Diavet a préparé un formulaire de demande d'analyse pour une large gamme de tests de laboratoire proposés à prix réduit, comme les tests concernant presque toutes les maladies infectieuses pertinentes pour les équidés, à l'exception des analyses bactériologiques générales.

Tous les vétérinaires Equinella en exercice peuvent utiliser cette offre depuis le 1^{er} janvier 2018.

En 2020, 43 analyses ont été demandées avec le formulaire d'IDEXX Diavet (2019 : 96 ; 2018 : 63).

8. Collaboration avec la FSSE

Equinella collabore régulièrement avec la Fédération suisse des sports équestres (FSSE), qui publie notamment tous les mois la présentation graphique des annonces du moment dans son bulletin. Equinella conseille aussi la Commission vétérinaire de la FSSE sur les questions qui la concernent.

9. Réseau international

La centrale Equinella entretient des contacts internationaux dans l'espace européen et extra-européen pour être en tout temps à jour sur l'évolution internationale des maladies infectieuses. Selon l'urgence, elle communique les informations du moment sur le site Internet ou par newsletter.

Equinella joue à l'étranger un rôle de précurseur dans la surveillance des maladies équine infectieuses endémiques. Les systèmes de surveillance des maladies équine non réglementées par l'État ne sont pas très nombreux en Europe. La France a le RESPE (Réseau d'Epidémio-Surveillance en Pathologie Equine, www.respe.net), la Belgique le EquiFocusPoint et le Royaume-Uni le DEFRA/AHT/BEVA *Equine quarterly disease surveillance report*. Par ailleurs l'International Collating Center (ICC) à Newmarket, Royaume-Uni, financé par l'élevage des pur-sang, collecte et diffuse les informations sanitaires provenant des États membres. L'AHT a malheureusement dû fermer cette année en raison de la situation liée au COVID-19. La BEVA reprend l'*Equine quarterly disease surveillance report* jusqu'à nouvel avis.

Equinella, pour sa part, transmet ses informations à l'ICC quatre fois par an et a des échanges réguliers avec d'autres systèmes de surveillance des maladies équine sur le plan européen. L'ICC va aussi tous les mois chercher activement les annonces d'Equinella, notamment pour signaler à temps les éventuels foyers sur son site Internet interactif.

<https://app.jshiny.com/jdata/icc/iccview/>

De plus, Equinella dispose d'une représentation active dans le groupe de travail « *equine disease surveillance* » de la FEEVA (*Federation of European Equine Veterinary Associations*) et participe à la rencontre annuelle du groupe de travail.

Malheureusement, il a fallu annuler en 2020 presque toutes les rencontres internationales en raison de la situation liée au coronavirus, de sorte que la collaboration internationale n'a été possible qu'en ligne.

10.Site internet

La centrale gère le site Internet d'Equinella, qui présente les annonces actuelles des vétérinaires déclarants. Du matériel d'information est également disponible, par exemples des aide-mémoire ou des liens informatifs sur différentes maladies.

Après la restructuration du site en mai 2020, une sous-page existe pour chaque maladie infectieuse dans le domaine public, permettant aux intéressés de trouver rapidement des informations grâce aux rubriques « Informations générales », « Actualité », « Aide-mémoire » et « Liens ». Les informations publiées dans les newsletters actuelles et précédentes sont sauvegardées sous ces rubriques ; on évite ainsi de feuilleter les newsletters pour trouver une information à la publication de laquelle on se souvient.

11.Newsletter

En 2020, les vétérinaires déclarants ont reçu 13 newsletters (contre 10 en 2017 et 2018 ; 2019 : 12). La newsletter est rédigée et distribuée en allemand et en français.

Elle présente des nouvelles sur Equinella et des informations sur des sujets d'actualité au niveau national. Un point supplémentaire résume les nouvelles internationales et les annonces des maladies dans le domaine des maladies équine infectieuses.

La nouvelle rubrique « Document du mois » complète la newsletter depuis 2020. Un article d'actualité choisi sur les maladies infectieuses y présente une étude et résume les principaux messages à retenir.

La newsletter est un média important pour informer les vétérinaires déclarants sur l'évolution du moment ainsi que sur les modifications et nouveautés apportées à Equinella. La nouvelle rubrique a pour objectif de lui conférer une certaine fonction de formation continue.

12.Publications, rapports, présence dans les médias

En juin 2020, un article présentant une évaluation des données Equinella de novembre 2013 à avril 2019 est paru dans *Frontiers in Veterinary Science*. La publication établie sous la direction du VPHI de la Faculté Vetsuisse de Berne peut être consultée sous le lien suivant : <https://www.frontiersin.org/articles/10.3389/fvets.2020.00327/full>.

En outre, le rapport annuel 2019 a été élaboré et publié sur le site Internet d'Equinella.

En 2020, Equinella a participé à une publication sur les SARM (germes résistants) destinée au grand public.

Une compilation des textes publiés sur Equinella est disponible en ligne : <https://www.equinella.ch/fr/portrait-dequinella/publications-sur-equinella/>.

13.Évaluation du protocole d'assistance

En 2020, la centrale Equinella a traité au total 43 demandes d'informations de vétérinaires déclarants. Quatorze d'entre elles portaient sur des aspects techniques, et plus précisément sur l'utilisation de la plateforme Equinella (connexion, envoi d'une annonce à la place du vétérinaire, enregistrement d'un résultat de laboratoire, suppression d'annonces, changement d'adresse, suppression des données cache, problèmes avec les rappels, etc.). Les autres demandes de renseignements étaient de nature technique et portaient notamment sur les sujets suivants : gourme, HVE1/4, borréliose, prévention contre les tiques, grass sickness, giardiase, fièvre d'origine inconnue, Borna et WNV.

14.Présentations en Suisse et à l'étranger

Dans le cadre d'un cours d'approfondissement de quatrième année de la faculté Vetsuisse de Berne consacré au cheval, la centrale Equinella est chargée d'une unité d'enseignement concernant la surveillance de maladies en général et d'Equinella en particulier. Ce cours a aussi été bien suivi en 2020.

La représentante de la centrale d'Equinella de Zurich tient aussi chaque année deux conférences dans le cadre des exposés d'approfondissement portant sur le cheval à l'Université de Zurich ; l'une concerne la gestion des foyers épizootiques chez le cheval et l'autre, les maladies infectieuses équine. Ces conférences présentent Equinella et mettent en évidence l'importance de la surveillance de la santé en dehors des épizooties soumises à l'annonce obligatoire. Dans un nouveau cursus qui sera introduit au semestre d'automne 2021, l'Université de Zurich élargira le bloc thématique consacré aux maladies infectieuses et l'intégrera dans le tronc commun. Equinella pourra ainsi être présentée non seulement aux étudiants suivant l'orientation d'approfondissement, mais aussi à tous les étudiants suivant ce cours annuel. Espérons que ces présentations permettront de recruter de futurs vétérinaires Equinella.

En raison du COVID-19, il n'y a pas eu de présentations ni de rencontres à l'étranger pendant l'année sous revue.

15.Possibilités de formation continue

Du fait de la situation liée au coronavirus, les deux cliniques équine des facultés Vetsuisse de Berne et Zurich ont malheureusement dû annuler une partie des cours de formation continue qu'elles proposent régulièrement. Ces cours se tiendront de nouveau en 2021 comme d'habitude ou en ligne. Les vétérinaires déclarants pourront donc de nouveau suivre leur formation continue gratuite. En 2020, seuls cinq d'entre eux en ont bénéficié.

En octobre 2020, l'équipe Equinella a eu l'occasion de présenter les actualités d'Equinella et les cas actuels de maladies lors de la soirée de formation sur les maladies infectieuses à Zurich. Trois nouveaux vétérinaires se sont enregistrés la semaine suivante, ce qui montre l'importance de telles manifestations pour le recrutement de vétérinaires Equinella.

16.Perspectives

16.1. Promouvoir la participation des vétérinaires Equinella

Nous espérons que la nouvelle définition du vétérinaire déclarant actif permettra de stimuler la participation des vétérinaires en 2021. En nous appuyant sur cette définition, nous prendrons contact avec les vétérinaires inactifs pour les inciter à apporter leur contribution.

Il est prévu de déployer des activités dans les régions où les vétérinaires enregistrés sont encore peu nombreux, c'est-à-dire de contacter ceux dont on sait qu'ils exercent dans la région donnée et qu'ils traitent les chevaux.

16.2. Optimiser les infobox

Les infobox disponibles lors de la saisie des annonces sur la plateforme Equinella seront mises à jour pour rendre le processus plus clair et pour répondre aux questions fréquentes.

16.3. Actualiser la liste de maladies

Vu l'apparition récurrente de cas de leptospirose, comme déjà en 2019, il semble indiqué d'inscrire cette maladie dans la liste préimprimée des maladies bactériennes, surtout qu'il s'agit là aussi d'une zoonose.

16.4. Mieux motiver les associations sectorielles à la collaboration

La gestion du foyer de HVE1 en février et mars 2021 à l'échelle européenne a mis en évidence l'importance d'Equinella.